

**EXTRAIT**  
**Du Registre des délibérations du Conseil de la Communauté**

Délibération DC 2020-060

**OBJET : DESIGNATIONS DU REPRESENTANT DE LA CCPA AUX ORGANISMES EXTERIEURS :  
"PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL CORBIERES FENOUILLEDES**

L'An deux mille vingt, le trente du mois de juillet à 17 heures, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège de la communauté de communes, 1 avenue François Mitterrand à QUILLAN, suite à la convocation faite le 23 juillet 2020 par Monsieur le Président.

**Etaient présents** : Serge MOUNIÉ (Artigues), Christophe PIQUEMAL (Aunat) Philippe PARRAUD (Axat) Jean Claude MICHELOU (Axat) Michel CRESTIA (Belcaire), Lucien RIVIE (Belfort sur Rébenty), Alain CHANAUD (Belvianes et Cahirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre) Jean Pierre CLAUDE (Comus) Eric ASTIER (Corbières), Patrick DEBOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espérasa), Yveline DUFIS (Espérasa), Jérôme MORANDI (Espérasa) Elvire ANDREWS (Espérasa) ; François LACROIX (Espezet) Patrick EMERY (Galinagues), Dominique BRUCHET (GINCLA), Daniel CALVI (GINOLES), Béatrice TEDESCO (Granes), Lydie MUNIER (Joucou) Jacques GALY (Lapradelle-Puilaurens, Christian ARAGOU (Le Bousquet), Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Alain BONNERY (Nébias) Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Cédric PLICHARD (Saint Jean de Paracol), Denis MALTAT (Saint Julia de Bec), Louis SIRE (Saint Just et le Bézu), Marielle BASTOU (Saint Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières), Paul COEFFARD (Val de l'Ambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) Georges BENNAVAIL (Val du Faby)

**Procuration** : Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault) procuration à Alfred VISMARA, Marie Claude MARTIN (Espérasa) procuration à Yveline DUFIS, Martinez DAFOS (Quillan) procuration à Mohammed EL HABCHI, Benoit OLIVE (Roquefort de Sault) procuration à Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette)

**Excusés** : Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Évelyne GARROS (Chalabre) Jacky ONDEDIEU (Coudons), Claire THENARD (Courtauly), Eric COUE (Espérasa), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle) Honoré GERVAIS (Le Clat), Denis BRUNEL (Marsa), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Francis ROUTELOUS (Montjardin), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Nadia PARACHINI (Quillan) Jacques MANDRAU (Quillan), Amandine MORENO Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Nicole GIMENEZ (Quillan) Jérôme ARTIGUES (Rivel), Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) Serge BACAVE (Saint Benoît) Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Marc RIVALS (Villefort).

**Secrétaire de séance** : François LACROIX  
Nombre de conseillers en exercice : 84

Présents : 51

Votants : 55

Un Parc naturel régional est un territoire vivant et dynamique. Il a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire, en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Le Syndicat mixte de Préfiguration du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes est composé de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, des 2 Conseils départementaux (Aude et Pyrénées-Orientales), des EPCI et communes inclus dans le périmètre d'étude et intéressés pour intégrer ce Syndicat : soit 8 EPCI et 99 communes.

Il est nécessaire de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Le Président fait appel à candidature :

Candidatures de :

Monsieur Jacques GALY

Monsieur Jacques MAMET

**A l'unanimité, le Conseil a désigné :**

**Représentants de la CCPA au sein du Syndicat Mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes :**

**Délégué titulaire : Monsieur Jacques Galy**

**Délégué suppléant : Monsieur Jacques MAMET**

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 30 juillet 2020

Pour extrait conforme,

*Transmis au représentant de l'Etat,  
le  
Le Président certifie qu'un extrait de  
la présente délibération  
a été affiché conformément à la loi,  
le*



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

05 AOUT 2020